

NOTIFICATION
D'UNE DECISION DEFINITIVE CONSECUTIVE A UN REFUS DE
PROTECTION

notifié au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

I.	Administration qui notifie la décision définitive: Office des brevets de la République d'Ouzbékistan, 2a, rue Toï-tepa, 100047 Tachkent (Ouzbékistan) Téléphone: (99871) 132-00-16 Fax: (99871) 133-45-56	
II.	No de l'enregistrement international:	880 864
	No de l'enregistrement national de base:	305 19 558.1/01
III.	Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international: Hexion Specialty Chemicals GmbH Gennaer Str. 2-4 Iserlohn-Letmathe (DE) 58642	
IV.	☐ La protection de la marque est refusée pour tous les produits et services; ☐ La marque est protégée pour tous les produits et services; ☒ La marque est protégée pour tous les produits et services avec la disclamation d'élément verbal «Bakelite»; ☐ Les produits et services pour lesquels la marque est protégée;	
V.	Date à laquelle la décision définitive a été prononcée: 01.08.2007	
VI.	Signature ou sceau officiel de l'administration qui a prononcé la décision définitive: 	